



# PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

### NUMÉRO SPÉCIAL

DU

25 juin 2015

---

*Le recueil des actes administratifs peut-être consulté sur notre site Internet :*  
**<http://www.rhone.gouv.fr>**

*Les textes publiés peuvent être consultés dans leur intégralité  
auprès des différents services concernés*

## ACADÉMIE DE GRENOBLE

- Arrêté rectoral n° DEC4-XIII-2015-287 du 22 juin 2015 portant organisation du jury de délibération du baccalauréat technologique .....
- Arrêté rectoral n° DEC 5/XIII /15 /274 du 25 juin 2015 portant organisation du jury de délibération du BEP « métiers des services administratifs » .....
- Arrêté rectoral n° DEC 5 /XIII/15/275 du 25 juin 2015 portant organisation du jury de délibération de la filière « vente »...
- Arrêté rectoral n° DEC 5 /XIII/15/276 du 25 juin 2015 portant organisation du jury de délibération du CAP « agent de sécurité » .....
- Arrêté rectoral n° DEC 5 /XIII/15/277 du 25 juin 2015 portant organisation du jury de délibération des CAP et BEP « APR et hygiène » .....
- Arrêté rectoral n° DEC 5 /XIII/15/278 du 25 juin 2015 portant organisation du jury de délibération de la filière « logistique - transport » .....

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

- Arrêté n° 2015-1073 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'ALBERTVILLE-MOUTIERS (département de la Savoie).....
- Arrêté n° 2015-1075 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de JOYEUSE (département de l'Ardèche).....
- Arrêté n° 2015-1451 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VILLENEUVE-DE-BERG (département de l'Ardèche).....
- Arrêté n° 2015-1452 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (département de la Savoie).....
- Arrêté n° 2015-1453 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Élisée Charra à LAMASTRE (département de l'Ardèche).....
- Arrêté n° 2015-1463 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Fernand Lafond au CHEYLARD (département de l'Ardèche).....
- Arrêté n° 2015-1464 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier Léopold Ollier aux VANS (département de l'Ardèche).....
- Arrêté n° 2015-1465 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SERRIÈRES (département de l'Ardèche).....
- Arrêté n° 2015-1466 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT-FÉLICIEEN (département de l'Ardèche).....
- Arrêté n° 2015-1474 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de CREST (département de la Drôme).....
- Arrêté n° 2015-1475 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIE (département de la Drôme).....
- Arrêté n° 2015-1476 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de BUIS-LES-BARONNIES (département de la Drôme).....
- Arrêté n° 2015-1477 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS (département de la Drôme).....
- Arrêté n° 2015-1478 du 1/6/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIEULEFIT (département de la Drôme).....
- Arrêté n° 2015-1480 du 28/5/2015 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTÉLIMAR (département de la Drôme).....
- Arrêté n° 2015-1827 du 22 juin 2015 portant transfert d'autorisation pour la gestion de 30 places du SSIAD "Ma Demeure" géré par l'association "Présence et actions avec les personnes âgées de la ville de Lyon" (PAPAVL) au 14 rue Maurice Flandin à Lyon 3e, à l'Association "Centre gérontologique de coordination médico-sociale" (CGCMS) au 85 rue Tronchet à Lyon 6e, gestionnaire du SSIAD "Le Parc" .....



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**RECTORAT DE GRENOBLE  
DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS  
Arrêté N°DEC4/XIII/2015/287**

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## ARRETE

Le recteur de l'académie de Grenoble,  
Chancelier des universités

- Vu les articles à D 336-1 à D 336-48 du Code de l'Education portant dispositions relatives au baccalauréat technologique,

**Rectorat**

**Division  
des examens  
et concours  
(D.E.C)**

**Affaire suivie par :**  
K.Richer

Téléphone :  
04 76 74 76 80  
Télécopie  
04 56 52 46 99

Mél :  
Karine.richer  
@ac-grenoble.fr

**Adresse postale**  
7, place Bir-Hakeim  
CS 81065 - 38021  
Grenoble cedex 1

**Article 1 :** Les délibérations des jurys du baccalauréat technologique de la session de juin 2015 auront lieu le 6 juillet 2015 pour le premier groupe et les 9 et 10 juillet pour le deuxième groupe.

**Article 2 :** Les délibérations auront lieu dans les établissements suivants :

- Lycée Gabriel FAURE – TOURNON SUR RHONE (ST2S)
- Lycée Xavier MALLET – LE TEIL (STMG)
- Lycée ALGOUD - LAFFEMAS – VALENCE (STMG,STI2D)
- Lycée VAUCANSON – GRENOBLE (STI2D)
- Lycée Louise MICHEL – GRENOBLE (STMG, ST2S, STL)
- Lycée l'EDIT – ROUSSILLON (STMG)
- Lycée André ARGOUGES – GRENOBLE (STI2D, STL)
- Lycée René DESCHAUX – SASSENAGE (STI2D)
- Lycée Pablo NERUDA – SAINT MARTIN D'HERES (STI2D)
- Lycée Philibert DELORME – L'ISLE D'ABEAU (STMG)
- Lycée ITEC BOISFLEURY – CORENC (STMG)
- Lycée MONGE – CHAMBERY (STMG, STI2D)
- Lycée Gabriel FAURE – ANNECY (STMG, ST2S)
- Lycée Louis LACHENAL – ARGONAY (STI2D)
- Lycée Guillaume FICHET – BONNEVILLE (STMG)

**Article 3 :** La liste des membres de chacun des jurys est annexée au présent arrêté.

**Article 4 :** Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 22 juin 2015

Daniel Filâtre

# JURY DE DELIBERATIONS

Jury : 0001			
Centre de délibération: 0071351F - LPO XAVIER MALLET LE TEIL CEDEX			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION			
Date : 06/07/2015	Président : CHARMETTANT HERVE		Vice Président : CORNUT CHAUVINC NATHALIE
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
ARROYAS GUILLAUME	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
CHAREYRE-DUPRE MAGALI	MONTPLAISIR VALENCE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
CHARMETTANT HERVE	UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANC GRENoble CEDEX		
CHERAILLIER DELPHINE	LES CATALINS MONTELMAR CEDEX		
CLAISSE VERONIQUE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
CLUZEL JEAN-BAPTISTE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
CORNUT CHAUVINC NATHALIE	MONTPLAISIR VALENCE	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
POULENARD EMMANUELLE	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE CEDEX	MATHEMATIQUES	
POURCHAS CHRISTELE	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
RAJON JEAN LUC	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE CEDEX		
SARROUL CAROLINE	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	PHILOSOPHIE	

Jury : 0002			
Centre de délibération: 0261505V - LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION			
Date : 06/07/2015	Président : DROUILHET REMY		Vice Président : BELLEPAUME MAGALI
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BELLEPAUME MAGALI	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	matères multiples	
BONNET JACQUELINE	ASTIER AUBENAS CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
BRUNO NATHALIE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY CEDEX	matères multiples	
DAVIAUD JULIAN	LES CATALINS MONTELMAR CEDEX	PHILOSOPHIE	
GARABEDIAN SONIA	MARCEL GIMOND AUBENAS CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
MEJEAN LAURENCE	ZONE 26-2 MONTELMAR	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	

PAYS CHRYSTEL	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
PEREZ MICHEL	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9		
REDON EMILIE	MARCEL GIMOND AUBENAS CEDEX	ECONOMIE-DROIT LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
RIGAUD FRANCOIS	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY CEDEX		
VALENTIN JEAN-FRANCOIS	JULES FROMENT AUBENAS CEDEX	MATHEMATIQUES	

<b>Jury : 0003</b>			
<b>Centre de délibération: 0381599G - LGT DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : DEMANGE CHRISTIAN</b>		<b>Vice Président : GAILLARD EVELYNE</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
ARAGO PASCALE	GALILEE VIENNE CEDEX		
DAVAINE BRUNO	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
DEBAT PASCALE	EMILE LOUBET VALENCE CEDEX		
DESSUS BERTRAND	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	MATHEMATIQUES	
GAILLARD EVELYNE	XAVIER MALLET LE TEIL CEDEX	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
GAY PARA GABRIEL	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	PHILOSOPHIE	
LENY ANNE-POMELINE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
REGAUDIE ISABELLE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
ROSSET FREDERIC	XAVIER MALLET LE TEIL CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
VALLIER THIERRY	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
ZARAGOZA STEPHANIE	ETIENNE JEAN LAPASSAT ROMANS SUR ISERE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	

<b>Jury : 0004</b>			
<b>Centre de délibération: 0382895R - LPO PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : RENAUT LUC</b>		<b>Vice Président : BABELON CHRISTINE</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
ALLALI ALI	LA SAULAIE ST MARCELLIN CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
BABELON CHRISTINE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	

BENAHMED LOUCEF	LA SAULAIE ST MARCELLIN CEDEX	MATHEMATIQUES	
COULAVIN JACQUES	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE CEDEX 2	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
CUARESMA MICHEL	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	ECONOMIE-DROIT	
CUCHERAT GERARD	SAINT CHARLES VIENNE CEDEX	PHILOSOPHIE	
LEUPE PHILIPPE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX		
MOUNIER VANESSA	ELIE CARTAN LA TOUR DU PIN CEDEX		
PASTORINO OLIVIA	MARIE CURIE ECHIROLLES CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
RENAUT LUC	UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANC GRENOBLE CEDEX		
ROBERT CECILE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
SALLENAVE LEA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	

<b>Jury : 0005</b>			
<b>Centre de délibération: 0383208F - LGT PR ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : VALLEE YANNICK</b>		<b>Vice Président : PAULIAT ODILE</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BENIS MELANIE	CHAMPOLLION GRENOBLE CEDEX 1		
BERTRAND PATRICE	DU GRESIVAUDAN MEYLAN		
COLMENERO LAURENCE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
DEBORTOLI BEATRICE	EDOUARD HERRIOT VOIRON CEDEX	MATHEMATIQUES	
KRETZSCHMAR JEAN-CLAUDE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	PHILOSOPHIE	
MARTIRE PATRICIA	FERDINAND BUISSON VOIRON CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
MONDON CECILE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
PAULIAT ODILE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	matères multiples R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
THORENS MICHELE	EDOUARD HERRIOT VOIRON CEDEX		
VALLEE YANNICK	JOSEPH FOURIER GRENOBLE CEDEX 9		
VANDERHAEGEN CATHERINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX		
VEYRET KARINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	ECONOMIE-DROIT	

Jury : 0006			
Centre de délibération: 0380034F - LGT LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION			
Date : 06/07/2015	Président : RIBUOT CHRISTOPHE		Vice Président : LEPAIRE NICOLE
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BERGER BEATRICE	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
BOUSSEMA BESMA	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	MATHEMATIQUES	
HACAULT JACQUES	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2		
HENTZ CATHERINE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	matères multiples	
LEPAIRE NICOLE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
MATHON LUDOVIC	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
MICHOUD ELISABETH	CHAMPOLLION GRENOBLE CEDEX 1	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
PARRINELLO ELIA	MARIE CURIE ECHIROLLES CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
PRADAL PASCAL	PUPILLES DE L'AIR ST ISMIER CEDEX	PHILOSOPHIE	
RASTELLI VALERIE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
RIBUOT CHRISTOPHE	GALERIE DES AMPHIS ST MARTIN D HERES		
ROSSI CARLA CRISTINA	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	matères multiples	
VASQUEZ-PEREIRA JOSE-PEDRO	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE CEDEX 2	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	

Jury : 0007			
Centre de délibération: 0730016W - LGT MONGE CHAMBERY			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION			
Date : 06/07/2015	Président : JENCK ORIANNE		Vice Président : BOURGEOUX MARIE-JOSE
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BAUD HELENE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY CEDEX 9	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
BIZARD SYLVAIN	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENVOIS CEDE	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
BOURGEOUX MARIE-JOSE	LES BRESSIS SEYNOD DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
CHAMBON ANNICK			
DAGHER MARIE	LES BRESSIS SEYNOD	MATHEMATIQUES	
DAVIGNON ELISABETH	CHARLES BAUDELAIRE	LANGUES	

	ANNECY CEDEX 9	VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
DEVOUASSOUX FRANCOISE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	ECONOMIE-DROIT	
PATRITTI DENIS	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
PAUL NADIA	DE L'ALBANAIS RUMILLY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
PESENTI MATHIAS	LES BRESSIS SEYNOD	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
WASYLUK CHRISTIANE	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
WORINGER LUC	LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX	PHILOSOPHIE	

Jury : 0008			
Centre de délibération: 0740005D - LGT GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION			
Date : 06/07/2015	Président : DE JONG CARMEN		Vice Président : GAILLARD CHRISTINE
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BEVERINI SEVERINE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
BOUVIER EVELYNE	MARLIOZ AIX LES BAINS CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
CALART BERTHOLET EMMANUELLE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE CEDEX	matères multiples	
COUTANT CECILE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
DE JONG CARMEN	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY CEDEX		
DENIS OLIVIER	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY CEDEX 9		
GAILLARD CHRISTINE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE CEDEX	matères multiples	
MANDRAY ANNIE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
MARTIN CAMILLE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE CEDEX	matères multiples	
MEO ROGER	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	PHILOSOPHIE	
NOGHERO NATHALIE	MARLIOZ AIX LES BAINS CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
PALOC BORIS	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	MATHEMATIQUES	
ROUDIER MICHELE	LOUIS ARMAND CHAMBERY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	

Jury : 0009



Centre de délibération: 0740013M - LPO GUILLAUME FICHET BONNEVILLE CEDEX			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - RH ET COMMUNICATION			
Date : 06/07/2015	Président : LAVAINE Emmanuelle		Vice Président : RATTI CHRISTELLE
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
ARNAUD NATHALIE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
BELLICAUD GHILAINE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY CEDEX 9	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
BLANCHARD JACKY	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
CHAVY QUENTIN	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	MATHEMATIQUES	
FERRARI-COLLETTI SYBILE	LES BRESSIS SEYNOD	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
FUSS Laetitia	MFR LE VILLARET THONES	PHILOSOPHIE	
GRAILLAT-MANSUY CELINE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON CEDEX		
JULE JEAN-MARC	JEAN MOULIN ALBERTVILLE CEDEX	MATHEMATIQUES	
KAUFFMANN CORINNE	JEAN MOULIN ALBERTVILLE CEDEX	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
MARTINEAU PERRINE	DE L'ALBANAIS RUMILLY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
MARTY FLORENCE	CHARLES PONCET CLUSES CEDEX		
PELICAN SOPHIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
RATTI CHRISTELLE	MARLIOZ AIX LES BAINS CEDEX	R.H. COMMUNICATION (ECRIT)	
VULLIET PILIERE FABIENNE	MARLIOZ AIX LES BAINS CEDEX	ECONOMIE-DROIT	

Jury : 0021			
Centre de délibération: 0071351F - LPO XAVIER MALLET LE TEIL CEDEX			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE			
Date : 06/07/2015	Président : GENON-CATALOT DENIS		Vice Président : CARON DANY
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
ARNOD DOMINIQUE	MONTPLAISIR VALENCE	ECONOMIE-DROIT	
BOULAND PHILIPPE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	PHILOSOPHIE	
CARON DANY	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
COLLOMBET PASCAL	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	matères multiples	
MALLEIN YANNICK	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	matères multiples	
PAPET MARTINE	MONTPLAISIR VALENCE	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
PICCOLI STEPHANIE	ALGOUD - LAFFEMAS	MATHEMATIQUES	

	VALENCE CEDEX 9		
SERIEYS MARIE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	matères multiples LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
TALLON BAUTISTA EMILIO	MONTPLAISIR VALENCE		

<b>Jury : 0022</b>			
<b>Centre de délibération: 0261505V - LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : MILLEVILLE SEBASTIEN</b>		<b>Vice Président : GUIBERT LAURENT</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BENARBA HOCINE	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
BOURGEOIS GUILLAUME	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	PHILOSOPHIE	
CABOCHE BRUNO	MARCEL GIMOND AUBENAS CEDEX	MATHEMATIQUES	
CIZERON NATHALIE	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
GANDON JEAN-CLAUDE	JULES FROMENT AUBENAS CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
GUIBERT LAURENT	ROUMANILLE NYONS CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
PABION SEBASTIEN	MARCEL GIMOND AUBENAS CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
RIGBY EDWIGE	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	

<b>Jury : 0023</b>			
<b>Centre de délibération: 0381599G - LGT DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : RAIMBAULT ELODIE</b>		<b>Vice Président : CARRIAT DANIELLE</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BARGIN NICOLAS	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE CEDEX	PHILOSOPHIE	
CARRIAT DANIELLE	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	matères multiples	
CHAIZE ERIC	VINCENT D 'INDY PRIVAS CEDEX	matères multiples	
FOROT ARIANE	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
JACQUEMOUD FABIENNE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	matères multiples LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
MORGE MARIE-LOURDES	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE CEDEX		
MORISSET CECILE ANN	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	MATHEMATIQUES	
STOFFT CORINNE	VINCENT D 'INDY PRIVAS CEDEX	matères multiples	

VAS-VINCENT VIRGINIE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
----------------------	------------------------------------	--------------------------------	--

Jury : 0024			
Centre de délibération: 0382895R - LPO PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE			
Date : 06/07/2015	Président : MARIA INGRID	Vice Président : BARBIER CHANTAL	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BARBIER CHANTAL	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
BOARINI SERGE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	PHILOSOPHIE	
CLANCY NATALIE	GALILEE VIENNE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
FAYARD HELENE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	MATHEMATIQUES	
FOUQUEREAU MATTHIEU	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	MATHEMATIQUES	
ICETA OLIVIER	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	ECONOMIE-DROIT	
INGRASSIA LASSUS CORINE	ZONE 38-2 VOIRON ZONE 38-2 VOIRON	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
LEMOINE MALVINA	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
MARIE-CALVETTI VALERIA	PIERRE BEGHIN MOIRANS	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
VERDU PHILIPPE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
VILLAIN VALERIE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	matères multiples	

Jury : 0025			
Centre de délibération: 0383208F - LGT PR ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE			
Date : 06/07/2015	Président : ALBRIEUX MIREILLE	Vice Président : PHILIBERT SYLVIE	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
CLAUDEPIERRE BERNARD	LA SAULAIE ST MARCELLIN CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
GUILLOT NADINE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
MYARD DIDIER	PIERRE TERMIER GRENOBLE CEDEX 1	PHILOSOPHIE	
OUATTARA SALIFOU	ZONE 38-3 BOURGOIN JALLIEU ZONE 38-3 BOURGOIN JALLIEU	matères multiples	
PARRIAUX MAEVA	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	matères multiples	
PETITJEAN LISA	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX	MATHEMATIQUES	

PHILIBERT SYLVIE	CAMILLE COROT MORESTEL	matères multiples	
ROBERT FLORENCE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
ROUX JEAN-PIERRE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
SICOLI MARIE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX	matères multiples	
ZERBIB CLERGET ILAN	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	MATHEMATIQUES	

<b>Jury : 0026</b>			
<b>Centre de délibération: 0380034F - LGT LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : FOULC JEAN-NUMA</b>		<b>Vice Président : BARDOU LIONEL</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BARDOU LIONEL	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE CEDEX 2	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
CASSET BLANDINE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
CURT-PATAT BERNARD	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE CEDEX 2	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
DI TORO GARBIS	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
FONTANET MARIE-CHRISTINE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
FOULC JEAN-NUMA	JOSEPH FOURIER GRENOBLE CEDEX 9		
GAZON CATHERINE	MARIE CURIE ECHIROLLES CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
LAPORTE KARINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
MANTELIN CELINE	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	PHILOSOPHIE	
MEYNIAC JEAN-PIERRE	MARIE CURIE ECHIROLLES CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
TOMIO NATHALIE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	MATHEMATIQUES	

<b>Jury : 0027</b>			
<b>Centre de délibération: 0730016W - LGT MONGE CHAMBERY</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : BAUP STEPHANE</b>		<b>Vice Président : LEBAS BENEDICTE</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BAUJOT CAROLINE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY CEDEX 9	MATHEMATIQUES	
COURTEILLE HERMANN	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY CEDEX 9	MATHEMATIQUES	
GOURGUES EMILIE	LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT	

		ESPAGNOL	
JIGUET-JIGLAIRAZ JOCELYNE	DES GLIERES ANNEMASSE CEDEX	matères multiples	
LEBAS BENEDICTE	DES GLIERES ANNEMASSE CEDEX	matères multiples	
ORTOLLAND AGNES	LES BRESSIS SEYNOD	matères multiples	
ROBERT LYDIE	MONGE CHAMBERY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
THERET CHARLES	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	PHILOSOPHIE	
THOMAS GERALDINE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
VIRET VERONIQUE	SAINTE MICHEL ANNECY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	

<b>Jury : 0028</b>			
<b>Centre de délibération: 0740005D - LGT GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : VUILLEMIN PASCAL</b>		<b>Vice Président : BARTHELEMY JEAN- CLAUDE</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
AZOUAGH IOANNA	MONGE CHAMBERY	matères multiples	
BARTHELEMY JEAN-CLAUDE	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
BERGER LAZA	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
BERTRAND FLORENCE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
MANIFICAT DOMINIQUE	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
MEO ROGER	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	PHILOSOPHIE	
NUSBAUMER REGINE	DES GLIERES ANNEMASSE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
PAUGAM CATHERINE	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
PELLEGRIN BAPTISTE	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE CEDEX	MATHEMATIQUES	
POURQUIER SOLVEIG	LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
SUAREZ NICOLAS	JEAN MOULIN ALBERTVILLE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	

<b>Jury : 0029</b>			
<b>Centre de délibération: 0740013M - LPO GUILLAUME FICHET BONNEVILLE CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - GESTION ET FINANCE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : ARTILLAN PHILIPPE</b>		<b>Vice Président : KHALIDY MOHAMMED</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>

BOUVIER BERNARD	DE L'ALBANAIS RUMILLY CEDEX	PHILOSOPHIE	
CADOUX DOMINIQUE	LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX	matères multiples	
CHAPUIS ANNE-MARIE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
DROGUET PAUL	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES	
GENTRIC ANNE-MARIE	LES BRESSIS SEYNOD	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
KHALIDY MOHAMMED	JEAN MOULIN ALBERTVILLE CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
LEBLANC NATHALIE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDEX	GESTION ET FINANCE (ECRIT)	
MASSON SYLVIE	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	MATHEMATIQUES	
REY CHRISTELLE	SAINTE JOSEPH SALLANCHES CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
ROMEO FRANCESCO	DE L'ALBANAIS RUMILLY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
ZIVIC SANDRA	MONGE CHAMBERY	ECONOMIE-DROIT	

Jury : 0031			
Centre de délibération: 0071351F - LPO XAVIER MALLET LE TEIL CEDEX			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE			
Date : 06/07/2015	Président : BIANCO MARYSE	Vice Président : CUBIZOLLES KARINE	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BETBEDER SOPHIE	LE CHEYLARD LE CHEYLARD	PHILOSOPHIE	
BIDQUI JOCELYNE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	matères multiples	
BOCQUERAZ GENEVIEVE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	ECONOMIE-DROIT	
CADDET CLAUDE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
CUBIZOLLES KARINE	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
GANET CHRISTOPHE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	MATHEMATIQUES	
MAURA KARINE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
MIVIELLE ISABELLE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	matères multiples	
PASCU TANIA	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
PESTRE LAURENT	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	matères multiples	
PINEDE MARION	GERARD GAUD BOURG LES VALENCE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
TERNANT ARNAUD	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	MATHEMATIQUES	

Jury : 0032

Centre de délibération: 0261505V - LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9

Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE

Date : 06/07/2015	Président : FOURTY NICOLAS	Vice Président : DURAND PASCALE	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
CHEIKH-ROUHOU MARIE-PAULE	JULES FROMENT AUBENAS CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
DURAND PASCALE	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
GOUGEON BEATRICE	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
HUGONNET CHRISTINE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE CEDEX	PHILOSOPHIE	
LEVAU VALERIE	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
LOPEZ MARIE-YOLANDE	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
LOUBIER HANSART CORINNE	DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE CEDEX	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
PORRETTI YVES	MARCEL GIMOND AUBENAS CEDEX	MATHEMATIQUES	
PROUTEAU THIERRY	EMILE LOUBET VALENCE CEDEX		
SENECLAUZE CHRISTIAN	JULES FROMENT AUBENAS CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
SPILEMONT MARIE-PIERRE	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	ECONOMIE-DROIT	

Jury : 0033

Centre de délibération: 0381599G - LGT DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL CEDEX

Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE

Date : 06/07/2015	Président : RIMASSON- FERTIN Natacha	Vice Président : MARCHEGAY CECILE	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BARGIN NICOLAS	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE CEDEX	PHILOSOPHIE	
CAILLET SANDRINE	MONTPLAISIR VALENCE	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
CHAZALET BERNARD	LA PLEIADE PONT DE CHERUY CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
CHOMETTE CELINE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
CINQ NATHALIE	LPO GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
DESCOURS CHRISTINE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	ECONOMIE-DROIT	
ESCODA PAUL	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	matères multiples	
HEIDINGER ESTELLE	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
MARCHEGAY CECILE	ALGOUD - LAFFEMAS	MERCATIQUE	

	VALENCE CEDEX 9	(MARKETING) ECRIT	
MAURIN MARIE-PIERRE	MONTPLAISIR VALENCE	MATHEMATIQUES	
NARDIN SABRINA	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
VAILLANT FABIENNE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	MATHEMATIQUES	

<b>Jury : 0034</b>			
<b>Centre de délibération: 0382895R - LPO PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : FINTZ CLAUDE</b>	<b>Vice Président : TUDELA-CANOVAS FABIEN</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BESSION SANDRINE	MARIE CURIE ECHIROLLES CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
BOUISSOU CHARLENE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
DREYON DANIEL	ROBIN VIENNE CEDEX	PHILOSOPHIE	
FINTZ CLAUDE	PIERRE MENDES FRANCE GRENOBLE CEDEX 9		
FORAY BERNARD		LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
HEBERT PIERRE YVES	ISER - BORDIER GRENOBLE ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	MATHEMATIQUES	
REBUFFAT CECILE MARIE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE CEDEX 2	matères multiples	
SCHMITT SYLVAIN	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	MATHEMATIQUES	
SIEGWALD ALEXANDRE	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
TEULE NATHALIE	FERDINAND BUISSON VOIRON CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
TUDELA-CANOVAS FABIEN	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
VERNA MARIE-THERESE	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
VILLAR HERNAN IRENE	FERDINAND BUISSON VOIRON CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	

<b>Jury : 0035</b>			
<b>Centre de délibération: 0383208F - LGT PR ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : ROUX DENIS</b>	<b>Vice Président : SIMARD MICHEL</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BENARAB HAMID	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
BOTTELIN JEAN LUC	PIERRE BEGHIN MOIRANS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	



BOUVIER VARREL LAURENCE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
BRATASANU ION	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	MATHEMATIQUES	
CLAVERIA SANDRA	EDOUARD HERRIOT VOIRON CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
ESNAULT ERIC	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
GUESDON ALLIER MARTINE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	matères multiples	
GUTH SYLVAIN	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
MALCOTTI-GIRARD CATHERINE	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
PERROUD DOMINIQUE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	PHILOSOPHIE	
SEYDOUX CATHERINE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	MATHEMATIQUES	
SIMARD MICHEL	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL CEDEX	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	

<b>Jury : 0036</b>			
<b>Centre de délibération: 0380034F - LGT LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : CHARVET Anne-Marie</b>		<b>Vice Président : CHOLLOT SYLVIA</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BERNAS BARBARA	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
BORGHINI NICOLETTA	HECTOR BERLIOZ LA COTE ST ANDRE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
CHOLLOT SYLVIA	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
DARNE ALINE	ZONE 38-1 GRENOBLE ZONE 38-1 GRENOBLE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
DUQUESNE QUENTIN	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
EYMERY SYLVAIN	DE LA MATHEYSINE LA MURE D ISERE	MATHEMATIQUES	
GORSSE BERTRAND	LEONARD DE VINCI VILLEFONTAINE CEDEX	MATHEMATIQUES	
GRAZ CHRISTIANE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
MOUNIER MARC	ANDRE ARGOGUES GRENOBLE CEDEX 2	PHILOSOPHIE	
NAVIZET RICHARD	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
POSSON MARJOLAINE	LA PLEIADE PONT DE CHERUY CEDEX	MATHEMATIQUES	
ROSSET-BOULON ANNIE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	matères multiples	
ZAIDI FATAH	LA CARDINIÈRE CHAMBERY	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	

Jury : 0037

Centre de délibération: 0730016W - LGT MONGE CHAMBERY

Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE

Date : 06/07/2015	Président : REYNIER VERONIQUE	Vice Président : GIRAUD CHRISTINE	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BIGUE SONIA	LES BRESSIS SEYNOD	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
BOREL MATHIEU	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
BRUYERE GILLES	DE L'ALBANAIS RUMILLY CEDEX	MATHEMATIQUES	
DELESSERT EMMANUEL	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	PHILOSOPHIE	
EL GALTA LALAMA	DES GLIERES ANNEMASSE CEDEX		
GIRAUD CHRISTINE	LA VERSOIE THONON LES BAINS CEDEX	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
GROGNUX VERONIQUE	SAINTE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON CEDEX	MATHEMATIQUES	
LOPEZ FREDERIQUE	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
LUGARI CHRISTOPHE	DE L'ALBANAIS RUMILLY CEDEX	matères multiples LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
NORMAND DOMINIQUE	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE		
PERIAL ALAIN	CHARLES PONCET CLUSES CEDEX	matères multiples	
REYNIER VERONIQUE	UNIVERSITE GRENOBLE 1 GRENOBLE		

Jury : 0038

Centre de délibération: 0740005D - LGT GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX

Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE

Date : 06/07/2015	Président : FERRARIS CHRISTINE	Vice Président : RUSTENHOLZ AUDREY	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BAILLEUX EMILIE	MONGE CHAMBERY	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
BARRENQUI MARYSE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
BOZON LIAUDET MARLENE	LPO LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX		
DECHET SYLVIE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE CEDEX	MATHEMATIQUES	
FERRARIS CHRISTINE	UNIVERSITE CHAMBERY CHAMBERY CEDEX		
FONTAINE OLIVIER	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LANGUES VIVANTES-ECRIT	

		ANGLAIS	
FRAISSARD VERONIQUE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
GAIGNETTE PATRICIA	DES GLIERES ANNEMASSE CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
HOTIER CAROLINE	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
LECRUBIER MARYVONNE	LOUIS ARMAND CHAMBERY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
MULLER ANTOINE	RENE PERRIN UGINE	PHILOSOPHIE	
PELLISSIER STEPHANE	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES	
RUSTENHOLZ AUDREY	DES GLIERES ANNEMASSE CEDEX	matères multiples	
THEVENOT VENERA	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	

**Jury : 0039**

**Centre de délibération: 0740013M - LPO GUILLAUME FICHET BONNEVILLE CEDEX**

**Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - MERCATIQUE**

**Date : 06/07/2015**

**Président : CHARLEUX  
LUDOVIC**

**Vice Président : BONOT PHILIPPE**

<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
ABELLAN NATHALIE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY CEDEX 9	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
BONOT PHILIPPE	DE L'ALBANAIS RUMILLY CEDEX	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
CHAPPAZ MICHELE	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ALLEMAND	
CONTI NATHALIE	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE CEDEX	MERCATIQUE (MARKETING) ECRIT	
DEFORGES ERIC	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY CEDEX 9	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
DESBIOLLES PATRICK	MME DE STAEL ST JULIEN EN GENEVOIS CEDE	PHILOSOPHIE	
DUVAL JULIEN	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	MATHEMATIQUES	
PUEL CHANTAL	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	MATHEMATIQUES	
RICARD JOELLE	JEANNE D'ARC ALBERTVILLE CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
TRICHON SYLVIE	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
VILLOT AMANDINE	DE L'ALBANAIS RUMILLY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	

**Jury : 0042**

**Centre de délibération: 0261505V - LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9**

Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - SYSTEMES INFO DE GESTION			
Date : 06/07/2015	Président : PEREA CELINE	Vice Président : CARDONA LAURENT	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
AGUERA MARIE CECILE	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
AUDREN-VERRIER ANNE	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
CARDONA LAURENT	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	SYSTEMES INFO GESTION (ECRIT)	
DEZ LABRO INGRID	ROUMANILLE NYONS CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
JACOUTON RONAT MELANIE ROSA JU	DE L'EDIT ST MAURICE L EXIL CEDEX	matères multiples	
LERAY JEAN-PIERRE	ALAIN BORNE MONTELMAR CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
MAHY BRIGITTE	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX	matères multiples	
ROSSIGNOL CHRISTOPHE	VINCENT D 'INDY PRIVAS CEDEX	MATHEMATIQUES	
TAMBY FRANCOIS-PAUL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	PHILOSOPHIE	

Jury : 0046			
Centre de délibération: 0380034F - LGT LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - SYSTEMES INFO DE GESTION			
Date : 06/07/2015	Président : SALETTI DOMINIQUE	Vice Président : SAULNIER DOMINIQUE	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
ARNOUX BRIGITTE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2		
BACCEGA DAVID	DU SACRE COEUR TOURNON SUR RHONE CEDEX	SYSTEMES INFO GESTION (ECRIT)	
BOYAUD FABRICE	UNITÉ SOINS ETUDES GRÉSIVAUDAN LA TRONCHE CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
LO RUSSO RAIMONDO	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	ECONOMIE-DROIT	
MANTELIN CELINE	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	PHILOSOPHIE	
MATHIEU MELANIE	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
PECH MARJORIE	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE CEDEX 2	MATHEMATIQUES	
PEREIRA ANA	CAMILLE COROT MORESTEL	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
POULET GREGORIO NUNZIA	ITEC BOISFLEURY LA TRONCHE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
SAULNIER DOMINIQUE	DES GLIERES ANNEMASSE CEDEX	SYSTEMES INFO GESTION (ECRIT)	

Jury : 0048

Centre de délibération: 0740005D - LGT GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX			
Spécialité : SC TECHNO MANAG GEST - SYSTEMES INFO DE GESTION			
Date : 06/07/2015	Président : BOILEAU HERVE	Vice Président : EL BOUKILI MOHAMMED	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BOUYOUD EMILIE	LPO MARLIOZ AIX LES BAINS CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
BRINES SOPHIE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
BRULE GUILLAUME	ZONE 74-1 ANNECY ZONE 74-1 ANNECY	MATHEMATIQUES	
CASARA ALAIN	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2		
CIPRIANO EMILIE	ANNA DE NOAILLES EVIAN LES BAINS	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	
EL BOUKILI MOHAMMED	ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL	SYSTEMES INFO GESTION (ECRIT)	
MONTESSUIT-BERRUYER MADELEINE	JEANNE D ARC THONON LES BAINS CEDEX	ECONOMIE-DROIT	
PASCAL DENIS	VINCENT D 'INDY PRIVAS CEDEX	SYSTEMES INFO GESTION (ECRIT)	
ROCHER STEPHANIE	LOUIS ARMAND CHAMBERY CEDEX	PHILOSOPHIE	

Jury : 0100			
Centre de délibération: 0382099A - LPO ROGER DESCHAUX SASSENAGE			
Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - ARCHI ET CONSTRUCTION			
Date : 06/07/2015	Président : NODET MAELLE	Vice Président : LEDOUX JOEL	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BOURGAUD RAPHAEL	ROGER DESCHAUX SASSENAGE		
CHAIGNEAU VINCENT	LA PLEIADE PONT DE CHERUY CEDEX	matères multiples	
DIODONNAT EDWIGE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON CEDEX	PHILOSOPHIE	
DIVRY AELLEN LAURENT	MONGE CHAMBERY	matères multiples	
GASPERONI DAVID	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	matères multiples	
GHAZI RACHID	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES	
GONZALEZ SANDRA	DON BOSCO GIERES	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
JOIGNEAUX EMMANUEL	LPO VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2		
KROESE SARAH	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
LEDoux JOEL	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	PHYSIQUE-CHIMIE	
LOUSSINIAN ASTRIG	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	ENS. TECHNOLOGIQUE EN LV1 ANGLAIS	
MONNET THIERRY	LES CATALINS MONTELMAR CEDEX	PROJET A.C. : PRESENTATION	

NODET MAELLE	JOSEPH FOURIER GRENOBLE CEDEX 9		
--------------	------------------------------------	--	--

Jury : 0101			
Centre de délibération: 0730016W - LGT MONGE CHAMBERY			
Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - ARCHI ET CONSTRUCTION			
Date : 06/07/2015	Président : DAVOINE PAULE-ANNICK	Vice Président : LIPS CYRILLE	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
APPLAGNAT-TARTET PHILIPPE	MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	PROJET A.C. : PRESENTATION	
BOUVET FRANCK	LPO MARLIOZ AIX LES BAINS CEDEX		
CHOUROU KARIM	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	PHYSIQUE-CHIMIE	
FERLAT GILLES	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	ENSEIGNEMENTS TECHNO TRANSVERS	
GAUDICHON ANDRE	MONGE CHAMBERY	PROJET A.C. : PRESENTATION	
LEBOEUF DOMINIQUE	VAUGELAS CHAMBERY CEDEX		
LIPS CYRILLE	MARLIOZ AIX LES BAINS CEDEX	PHILOSOPHIE	
MOLLIERE DENIS	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	MATHEMATIQUES	
ROULAIN JEAN	PIERRE TERMIER GRENOBLE CEDEX 1	matères multiples	
SANTO ISABELLE	SAINTE MICHEL ANNECY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
VASSALLO VINCENT	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	

Jury : 0110			
Centre de délibération: 0261505V - LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9			
Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - ENERGIES ENVIRONNEMENT			
Date : 06/07/2015	Président : KADDOUR DARINE	Vice Président : POMMIER NICOLAS	
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BARROCHE DENIS	LES CATALINS MONTELMAR CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
BERRADA JAMAL	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	PHYSIQUE-CHIMIE	
BOTTAGISI MARIO	FERDINAND BUISSON VOIRON CEDEX	matères multiples	
BRUN-VENET CHRISTINE	MONTPLAISIR VALENCE	FRANCAIS ECRIT	
CIURLEO PASCAL	ARISTIDE BERGES SEYSSINET PARISET CEDEX	ENSEIGNEMENTS TECHNO TRANSVERS	
DUPESSY JEAN-MARC	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	PROJET E.E. : PRESENTATION	

DUVAUX SYLVIE	HENRI AGERON VALLON PONT D ARC	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
GIROUD DANIEL	GALILEE VIENNE CEDEX	PROJET E.E. : PRESENTATION	
POMMIER NICOLAS	JULES FROMENT AUBENAS CEDEX	PHILOSOPHIE	
REQUIER ARMELLE	MONTPLAISIR VALENCE		
VIAL GENEVIEVE	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	MATHEMATIQUES	

<b>Jury : 0111</b>			
<b>Centre de délibération: 0382203N - LPO PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - ENERGIES ENVIRONNEMENT</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : ARNAUD ELISE</b>	<b>Vice Président : COUDERC BENOIT</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BELKADI ANAS	CFA AMEUBLEMENT ANNEMASSE	PHYSIQUE-CHIMIE	
CELDRAN SOPHIE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	FRANCAIS ECRIT	
COUDERC BENOIT	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY CEDEX	MATHEMATIQUES	
GIOVINIANI MICHEL	ISER - BORDIER GRENOBLE	PHILOSOPHIE	
GRASSI WILFRID	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	ENSEIGNEMENTS TECHNO TRANSVERS	
GUIDETTI DENIS	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	matères multiples	
LAVAL DIDIER	CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT DE BEAUVOISIN	matères multiples	
PEPELNJAK FREDDY	MARIE CURIE ECHIROLLES CEDEX		
PRETE DAVID	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	matères multiples	
REBOUL LAURENCE	PIERRE DU TERRAIL PONTCHARRA	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
UNDRIENER NATHALIE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	matères multiples	

<b>Jury : 0112</b>			
<b>Centre de délibération: 0730016W - LGT MONGE CHAMBERY</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - ENERGIES ENVIRONNEMENT</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : MULLER OLIVIER</b>	<b>Vice Président : MOULIN JOCELYNE</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
COURBIERE FRANCOIS	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	matères multiples	
CRUSE JULIEN	JEAN MOULIN ALBERTVILLE CEDEX	PHILOSOPHIE	
DE GIORGIO REMI	MONGE CHAMBERY	matères multiples	
GRANIER JEROME	PAUL HEROULT ST JEAN DE MAURIENNE CEDEX	matères multiples	

LE MITOUARD JOEL	PIERRE TERMIER GRENOBLE CEDEX 1	matères multiples	
MOULIN JOCELYNE	ROGER DESCHAUX SASSENAGE	MATHEMATIQUES	
THERY PATRICE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	PHYSIQUE-CHIMIE	
TISSOT-ROSSET CHRISTELLE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
VOGLER BERNADETTE	SAINT MICHEL ANNECY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	

<b>Jury : 0120</b>			
<b>Centre de délibération: 0261505V - LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - INNO TECHN ECO-CONCEPT</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : BARBOT NICOLAS</b>	<b>Vice Président : TOUSSAINT THIERRY</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BLACHERE LISA	JULES FROMENT AUBENAS CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
BOURGEON JULIEN	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	PROJET A.C. : PRESENTATION	
CLEMENCON VERONIQUE	VINCENT D 'INDY PRIVAS CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
FOUCARD ERIC	GALILEE VIENNE CEDEX FERDINAND BUISSON VOIRON CEDEX	PHYSIQUE-CHIMIE	
GOLFIER CHRISTOPHE		matères multiples	
LEVEN SABINE	MONTPLAISIR VALENCE	PHILOSOPHIE	
MARECHAL CAROLINE	GALILEE VIENNE CEDEX	matères multiples	
TOUSSAINT THIERRY	ZONE 38-2 VOIRON ZONE 38- 2 VOIRON	MATHEMATIQUES	
VILLEVIEILLE LUC	GALILEE VIENNE CEDEX	PROJET ITEC : PRESENTATION	

<b>Jury : 0121</b>			
<b>Centre de délibération: 0380033E - LPO VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - INNO TECHN ECO-CONCEPT</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : SICLET CYRILLE</b>	<b>Vice Président : SABATIER FREDERIC</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
ABBES SID-AHMED	FERDINAND BUISSON VOIRON CEDEX	matères multiples	
CASTILLO ROSSANA	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
CRETIEN MARION	PIERRE TERMIER GRENOBLE CEDEX 1	FRANCAIS ECRIT	
FOLLIET NATHALIE	PIERRE BEGHIN MOIRANS	PHILOSOPHIE	
GOGUET XAVIER	GALILEE VIENNE CEDEX	MATHEMATIQUES	



MAURIN FRANCK ARNAULT	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	matères multiples LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
PINTO JACQUELINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON CEDEX	PROJET ITEC : PRESENTATION	
PUGEAT CHRISTIAN	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	PHYSIQUE-CHIMIE	
SABATIER FREDERIC	MONGE CHAMBERY		
SAURET BERNARD	LPO PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES		
SICLET CYRILLE	JOSEPH FOURIER GRENOBLE CEDEX 9		
TIHI PASCAL	DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX	matères multiples LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
TONDO PATRICE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE		

<b>Jury : 0122</b>			
<b>Centre de délibération: 0740006E - LPO LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - INNO TECHN ECO-CONCEPT</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : SMEDING ANNIQUE</b>		<b>Vice Président : SALICETI MARION</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
CROVA BRIGITTE	SAINT AMBROISE CHAMBERY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
FAGOT PATRICK	LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX	matères multiples	
FAVRE CHRISTOPHE	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	matères multiples ENSEIGNEMENTS TECHNO TRANSVERS	
FOURNIER CHRISTIAN	MONGE CHAMBERY		
INCANDELA ALDO	LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX		
MARMORAT ERIC	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY CEDEX		
PATISSIER MORGANE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	PHYSIQUE-CHIMIE	
RIPOLL GARRIDO NOEMI	GUILLAUME FICHET BONNEVILLE CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
SALICETI MARION	DES GLIERES ANNEMASSE CEDEX	PHILOSOPHIE	
SZLAPKA JEAN	LOUIS ARMAND CHAMBERY CEDEX	PROJET ITEC : PRESENTATION	
THABUIS STEFANI	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
TROUCHET FABIENNE	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	MATHEMATIQUES	

<b>Jury : 0130</b>			
<b>Centre de délibération: 0261505V - LPO ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - SYST INFO ET NUMERIQUE</b>			

Date : 06/07/2015		Président : DELEUZE CHRISTOPHE		Vice Président : GIRAUD LUC			
Examineur		Etablissement d'origine		Matière		Emargement	
BELVEZE AGNES		ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2		matères multiples			
BOUKHILI SAAD		GALILEE VIENNE CEDEX		matères multiples			
GIRAUD LUC		L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX		MATHEMATIQUES			
LOUSSINIAN CHARLES		ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9		matères multiples			
OLIVIER GILLES		SAINT LOUIS CREST CEDEX		PROJET SIN : PRESENTATION			
REEMAN THIERRY		FERDINAND BUISSON VOIRON CEDEX		matères multiples			
SAPET JEAN-CHRISTOPHE		MONTPLAISIR VALENCE		LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS			
TAMBY FRANCOIS-PAUL		DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE CEDEX		PHILOSOPHIE			

Jury : 0131							
Centre de délibération: 0380033E - LPO VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2							
Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - SYST INFO ET NUMERIQUE							
Date : 06/07/2015		Président : BELLEUDY PHILIPPE		Vice Président : TORRELLI MARIE-YVONNE			
Examineur		Etablissement d'origine		Matière		Emargement	
BELLEUDY PHILIPPE		JOSEPH FOURIER GRENOBLE CEDEX 9					
GALMICHE FLORENCE		LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX		PHYSIQUE-CHIMIE			
GUERANGE PATRICK		VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2		matères multiples			
ISNARD PATRICE		INTERNATIONAL EUROPOLE GRENOBLE		PHILOSOPHIE			
KOLLI RAMDANE		LPO SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE		PROJET SIN : PRESENTATION			
MACHIZAUD CHANTAL		ROGER DESCHAUX SASSENAGE		MATHEMATIQUES			
MARGERIT RICHARD		SAINT AMBROISE CHAMBERY CEDEX		matères multiples			
ROY FABRICE		MONGE CHAMBERY		matères multiples			
TORRELLI MARIE-YVONNE		ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2		LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS			

Jury : 0132							
Centre de délibération: 0740006E - LPO LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX							
Spécialité : SC TECHNO IND DEV DURABLE - SYST INFO ET NUMERIQUE							
Date : 06/07/2015		Président : DELOULE FRANCOISE		Vice Président : RUBINO BARBARA			
Examineur		Etablissement d'origine		Matière		Emargement	
AYROULET LOUIS		PIERRE TERMIER GRENOBLE CEDEX 1		MATHEMATIQUES			

BOFFETTI ANTOINE	PABLO NERUDA ST MARTIN D HERES	ENSEIGNEMENTS TECHNO TRANSVERS	
CHIBANE AREZKI	MONGE CHAMBERY	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
CORMONS MOULIN CAROL	LOUIS ARMAND CHAMBERY CEDEX	PHYSIQUE-CHIMIE	
CUISSET FREDERIC	LOUIS LACHENAL PRINGY CEDEX	PROJET SIN : PRESENTATION	
FALCO GABRIEL	VAUCANSON GRENOBLE CEDEX 2	matères multiples	
FEUGIER FLORENT	DU GRESIVAUDAN MEYLAN	PHYSIQUE-CHIMIE	
LAMY JULIEN	LA VERSOIE THONON LES BAINS CEDEX	PHILOSOPHIE	
LIZON-AU-CIRE SYLVAIN	RENE PERRIN UGINE	PROJET SIN : PRESENTATION	
RUBINO BARBARA	SAINTE AMBROISE CHAMBERY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	

<b>Jury : 0140</b>			
<b>Centre de délibération: 0693044J - LGT JEAN PAUL SARTRE BRON CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SCIENCES TECHNOLOGIES DESIGN ARTS APPLIQUES</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président :</b>	<b>Vice Président :</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BOCCON-GIBOD THOMAS	FERDINAND BUISSON VOIRON CEDEX	PHILOSOPHIE	

<b>Jury : 0401</b>			
<b>Centre de délibération: 0070029U - LPO GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC. ET TECHNOLOGIES SANTE SOCIAL</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : YCART BERNARD</b>	<b>Vice Président : BERTRAND JEAN-MICHEL</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BAIL GENEVIEVE	XAVIER MALLET LE TEIL CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
BAUDIN MARIE-PIERRE	SAINTE AMBROISE CHAMBERY CEDEX	SOUTENANCE DE PROJET	
BELFILS NICOLAS	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON CEDEX	MATHEMATIQUES	
BERTRAND JEAN-MICHEL	SACRE COEUR PRIVAS	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
BOFFELLI JEAN-FRANCOIS	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	MATHEMATIQUES	
BOUCHAKEL MONIQUE	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	matères multiples	
BURLAT FABIENNE	LES BRESSIS SEYNOD	matères multiples	
CABRION PAULE	BOISSY D'ANGLAS ANNONAY CEDEX	PHILOSOPHIE	
CHRISTOU MARIE-PIERRE	SAINTE MARC NIVOLAS VERMELLE	SCIENCES PHYSIQUES ET	

		CHIMIQUE.	
COTTET NADEGE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUE.	
DEGACHE VINCENT	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
FONTANA CATHERINE	ISER - BORDIER GRENOBLE	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
HAMELIN CHRISTOPHE	ALAIN BORNE MONTE LIMAR CEDEX	PHILOSOPHIE	
LENOIR FRANCOISE	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX		
MALLASSI GERALDINE	ZONE 38-1 GRENOBLE ZONE 38-1 GRENOBLE	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
MICHEL VERONIQUE	LES TROIS SOURCES BOURG LES VALENCE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
PEREZ JACQUES	SAINT MARC NIVOLAS VERMELLE	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
PONTONNIER SOPHIE	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	matères multiples	
STRAJNIC MAGALI	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
VEGHIN MAXIME	MARIUS BOUVIER TOURNON SUR RHONE CEDEX		

<b>Jury : 0402</b>			
<b>Centre de délibération: 0380034F - LGT LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2</b>			
<b>Spécialité : SC. ET TECHNOLOGIES SANTE SOCIAL</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : VIGOUROUX PARENT CATHERINE</b>		<b>Vice Président : GERARD SANDRINE</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
BARBIER EMILIE	DON BOSCO GIERES	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
BOLLARD MICHEL	DU GRANIER LA RAVOIRE CEDEX	MATHEMATIQUES	
BROC FRANCOISE	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	matères multiples	
CASTOLDI BEATRICE	MONTPLAISIR VALENCE	matères multiples	
COURRIER REMI	ZONE 38-1 GRENOBLE ZONE 38-1 GRENOBLE	PHILOSOPHIE	
COX RACHIDA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
FONTANEL ROLAND	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUE.	
GAC ARMELLE	MONTPLAISIR VALENCE	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
GALTIER FREDERIQUE	LES CATALINS MONTE LIMAR CEDEX	matères multiples	
GEFFRAYE ANNICK	LES CATALINS MONTE LIMAR CEDEX	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	

GERARD SANDRINE	SAINT AMBROISE CHAMBERY CEDEX	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQU.	
GEX VERONIQUE	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
GRAZIANI DANIELLE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	PHILOSOPHIE	
GROLL NINA	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
LACOMBE MONIQUE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE		
LATOSI DIDIER	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON CEDEX	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
LAVAIL CORINNE	GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
MARY MICHELE	MONTPLAISIR VALENCE	MATHEMATIQUES	
MUSSIG PASCAL	GABRIEL FAURE TOURNON SUR RHONE CEDEX	matères multiples	
RAMBERT ALINE	EDOUARD HERRIOT VOIRON CEDEX	matères multiples	

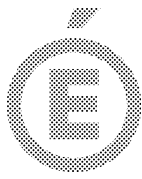
<b>Jury : 0403</b>			
<b>Centre de délibération: 0740005D - LGT GABRIEL FAURE ANNECY CEDEX</b>			
<b>Spécialité : SC. ET TECHNOLOGIES SANTE SOCIAL</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : DERAUX MARTIN</b>	<b>Vice Président : EL KHAFFAJI SOPHIE</b>	
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
AROMATARIO JORIS	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	MATHEMATIQUES	
AUGIER MYRIAM	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQU.	
BEDIOU DELPHINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON CEDEX	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQU.	
BEGO LUC YVES ERNEST	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX	matères multiples	
BERTHET CATHERINE	NOTRE DAME DES VICTOIRES VOIRON CEDEX	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
BERTRAND MICHELE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	matères multiples	
BODEREAU CELINE	ISER - BORDIER GRENOBLE	matères multiples	
BOILEAU SYLVIE	CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY CEDEX		
CADDEO DIDIER	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
DIEBOLT CHANTAL	AMBROISE CROIZAT MOUTIERS TARENTEISE CEDEX		
EL KHAFFAJI SOPHIE	SAINT AMBROISE CHAMBERY CEDEX	PHILOSOPHIE	
FREUND MARIE-CHRISTINE	ISER - BORDIER GRENOBLE	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	
HELLAL LAURE	MONGE CHAMBERY	MATHEMATIQUES	
		LANGUES VIVANTES-ECRIT	

		ANGLAIS	
LALLEMENT CECILE	MONGE CHAMBERY	PHILOSOPHIE	
LEORAT CLAIRE	CHARLES BAUDELAIRE ANNECY CEDEX 9		
MIDAVAINÉ BERNARD	ITEC BOISFLEURY EUROPE LA TRONCHE CEDEX	matères multiples	
MIDAVAINÉ SYLVIE	ISER - BORDIER GRENOBLE	matères multiples	
MORETTE INGRID	SAINT MICHEL ANNECY CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
SAGNOL MONIQUE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	BIOLOGIE & PHYSIOPATH HUMAINES	
TISSOT CHRISTELLE	DEMOTZ DE LA SALLE RUMILLY	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	

<b>Jury : 0501</b>			
<b>Centre de délibération: 0380034F - LGT LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2</b>			
<b>Spécialité : SC TECHNO LABO - BIOTECHNOLOGIES</b>			
<b>Date : 06/07/2015</b>	<b>Président : PEYRIN ERIC</b>		<b>Vice Président : MARTIN CHRISTEL</b>
<b>Examineur</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Matière</b>	<b>Emargement</b>
AUZIOL CAMILLE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	matères multiples	
BOURGAULT PATRICIA	EDOUARD HERRIOT VOIRON CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
CORVISIER ISABELLE	LOUIS ARMAND CHAMBERY CEDEX	EVA COMPETENCES EXPERIMENTALES	
COULET PARIS ANNICK	SAINT JOSEPH THONON LES BAINS CEDEX	matères multiples	
DEBRU GILLES	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	matères multiples	
DUPOISOT SOPHIE	ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE CEDEX 9	MATHEMATIQUES	
GOMEZ IDA	L'OISELET BOURGOIN JALLIEU CEDEX	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
KONE TIECOURA	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX	EVA COMPETENCES EXPERIMENTALES	
LECOMTE SANDRINE	LOUISE MICHEL GRENOBLE CEDEX 2	matères multiples	
MARTIN CHRISTEL	PHILIBERT DELORME L ISLE D ABEAU CEDEX	PHYSIQUE-CHIMIE	
PASQUION GREGORY	SAINT DENIS ANNONAY CEDEX	PHYSIQUE-CHIMIE	
ROCHE VERONIQUE	EDOUARD HERRIOT VOIRON CEDEX	PHILOSOPHIE	
VINCK CORINNE	DE LA ROCHE SUR FORON LA ROCHE SUR FORON CEDEX	EVA COMPETENCES EXPERIMENTALES	

Jury : 0502			
Centre de délibération: 0381603L - LGT ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2			
Spécialité : SC TECHNO LABO - SC PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABO			
Date : 06/07/2015	Président : LAURENT CHRISTINE		Vice Président : JACQUES PASCAL
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
AUBRION SONIA	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2		
BRIEN SOPHIE	ITEC BOISFLEURY LA TRONCHE CEDEX		
CAMPILLO SOPHIE JEANNE C	PORTES DE L'OISANS VIZILLE	matères multiples	
DARTIGOLLE CYRIL	EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE CEDEX 2		
GHISOLFI THIERRY	PAUL LOUIS MERLIN ST MARTIN D HERES	PHILOSOPHIE	
HAFFARESSAS MARYSE	MARIE REYNOARD VILLARD BONNOT	LANGUES VIVANTES-ECRIT ITALIEN	
JACQUES PASCAL	MARIE RIVIER BOURG ST ANDEOL	MATHEMATIQUES	
MAUPOIX CAROLINE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	CHIMIE BIOCHIMIE SC. DU VIVANT	
PEDRON ANDRE	PIERRE TERMIER GRENOBLE CEDEX 1	LANGUES VIVANTES-ECRIT ANGLAIS	
PERRET EMMANUEL	GALILEE VIENNE CEDEX	EVA COMPETENCES EXPERIMENTALES	
POUZOL CAMILLE	LES EAUX CLAIRES GRENOBLE	LANGUES VIVANTES-ECRIT ESPAGNOL	
ROUILLY BENOIT	PIERRE TERMIER GRENOBLE CEDEX 1	PHYSIQUE-CHIMIE	
VILATTE CELINE	ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	CHIMIE BIOCHIMIE SC. DU VIVANT	

Jury : 0601			
Centre de délibération: 0693504J - LYC F. RABELAIS DARDILLY CEDEX			
Spécialité : HOTELLERIE			
Date : 06/07/2015	Président :		Vice Président :
Examineur	Etablissement d'origine	Matière	Emargement
BOUVIER JULIEN	MARIE CURIE ECHIROLLES CEDEX	PHILOSOPHIE	



30/30



académie  
Grenoble

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## RECTORAT DE GRENOBLE

### JURY DE DELIBERATION

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

- Vu le Code de l'Éducation, articles D337-26 à D337-50 portant règlement général des Brevets d'études professionnelles

ARRETE DEC 5/XIII /15 /274

Article 1: Le jury de délibération spécialité du BEP METIERS DES SERVICES ADMINISTRATIFS est composé comme suit pour la session 2015

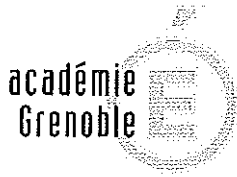
DE SOUZA DE JESUS KATRINA	C.E.T - GRENOBLE	PRESIDENT DE JURY
PESENTI ROSA	LP ANDRE ARGOUGES GRENOBLE CEDEX 2	VICE PRESIDENT DE JURY
DROGO CHANTAL	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
CRETEUR OLIVIER	LP ANDRE ARGOUGES - GRENOBLE CEDEX 2	
RAFFORT FABIENNE	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PACAUD ALEXANDRINE	LP PR ITEC BOISFLEURY - LA TRONCHE CEDEX	
RANDY CELINE	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
QUAGLINO-MASOCH GUYLAINE	LP PR LES CHARMILLES - GRENOBLE	
TRIPPIER MONDANCIN VINCENT	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
PLATTARD MARIE	LP PR LES CHARMILLES - GRENOBLE	

ARTICLE 2: Le jury se réunira au LP JACQUES PREVERT à FONTAINE CEDEX le mercredi 01 juillet 2015 à 09:00

ARTICLE 3: Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 24 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## RECTORAT DE GRENOBLE

### JURY DE DELIBERATIONS

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

- Vu le Code de l'Education , articles D337-26 à D337-50 portant règlement général des brevets d'études professionnelles
- Vu le Code de l'Education , articles D337-1 à D337-25 portant règlement général des certificats d'aptitude professionnelle

#### ARRETE DEC 5 /XIII/15/275

Article 1: Le jury de délibérations des CAP et BEP de la FILIERE VENTE est composé comme suit pour la session 2015

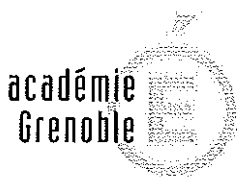
FEUILLADE NATHALIE	C.E.T - GRENOBLE	PRESIDENT DE JURY
CUBAT PHILIPPE	LP JEAN JAURES - GRENOBLE	VICE PRESIDENT DE JURY
BOCLE SEBASTIEN	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
COMBE VALERIE	LP PR LES CHARMILLES - GRENOBLE	
DA SILVA ANTONIO	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
HOLDENER SANDRINE	LP PR SAINT JOSEPH - VOIRON	
PHILIPPOT HERVE	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
GRELAUD KARINE	LP JEAN JAURES - GRENOBLE	
VIGNAL	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
WIART SYLVIE	LP JEAN JAURES - GRENOBLE	

ARTICLE 2: Le jury se réunira au LP JEAN JAURES à GRENOBLE le jeudi 2 juillet 2015 à 10:00

ARTICLE 3: Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 24 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**RECTORAT DE GRENOBLE**  
**JURY DE DELIBERATIONS**

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

-Vu le Code de l'Éducation, articles D337-1 à D337-25 portant règlement général des certificats d'aptitude professionnelle

**ARRETE DEC 5 /XIII/15/276**

Article 1: Le jury de délibérations du CAP AGENT DE SECURITE est composé comme suit pour la session 2015

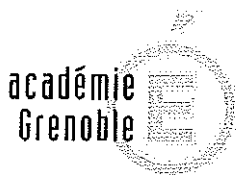
GRAS PATRICE	C.E.T. ANNECY	PRESIDENT DE JURY
GRENIER ALAIN	LP PR SAINTE FAMILLE - LA ROCHE SUR FORON CEDEX	VICE PRESIDENT DE JURY
MAHJOUBI SEMIH	C.E.T. VALENCE	
ASTIER PATRICK	LP GUYNEMER - GRENOBLE CEDEX 2	
LEPAGE JEREMY	MEMBRE DE LA PROFESSION - CHAMBERY	
MOREAU YANNICK	LP MARIUS BOUVIER - TOURNON SUR RHONE CEDEX	

ARTICLE 2: Le jury se réunira au LP GUYNEMER à GRENOBLE CEDEX le mardi 30 juin 2015 à 10:00

ARTICLE 3: Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 24 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## RECTORAT DE GRENOBLE

### JURY DE DELIBERATIONS

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

- Vu le Code de l'Éducation , articles D337-26 à D337-50 portant règlement général des brevets d'études professionnelles
- Vu le Code de l'Éducation , articles D337-1 à D337-25 portant règlement général des certificats d'aptitude professionnelle

#### ARRETE DEC 5 /XIII/15/277

Article 1: Le jury de délibérations des CAP et BEP APR/ HYGIENE est composé comme suit pour la session 2015

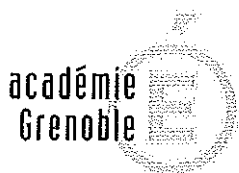
GAVILLET ALAIN	C.E.T - CHAMBERY	PRESIDENT DE JURY
STUBER MARTINE	LP JACQUES PREVERT - FONTAINE CEDEX	VICE PRESIDENT DE JURY
BELLAVIA GERARD	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
ROUX-LATOUR BEATRICE	LP HOTELIER - CHALLES LES EAUX	
CHEVALIER ROLAND	MEMBRE DE LA PROFESSION - GRENOBLE	
DUVAL FREDERIQUE	LP JACQUES PREVERT - FONTAINE CEDEX	
JOANDEL BENOIT	MEMBRE DE LA PROFESSION - CHAMBERY	
GNININVI NATHALIE	LP JACQUES PREVERT - FONTAINE CEDEX	

ARTICLE 2: Le jury se réunira au LP JACQUES PREVERT à FONTAINE CEDEX le mercredi 01 juillet 2015 à 14:00

ARTICLE 3: Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 24 juin 2015

Daniel Filâtre



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## RECTORAT DE GRENOBLE

### JURY DE DELIBERATIONS

Le recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités,

- Vu le Code de l'Éducation , articles D337-26 à D337-50 portant règlement général des brevets d'études professionnelles
- Vu le Code de l'Éducation , articles D337-1 à D337-25 portant règlement général des certificats d'aptitude professionnelle

#### ARRETE DEC 5 /XIII/15/278

Article 1: Le jury de délibérations des CAP et BEP de la FILIERE LOGISTIQUE-TRANSPORT est composé comme suit pour la session 2015

BRUNET-MANQUAT GILLES	C.E.T - GRENOBLE	PRESIDENT DE JURY
MARGUIN LAETITIA	SEP LPO PHILIBERT DELORME - L ISLE D ABEAU CEDEX	VICE PRESIDENT DE JURY
GAILLARD CHRISTOPH	MEMBRE DE LA PROFESSION - CHAMBERY	
MICHAUD NELLY	LP LA CARDINIÈRE - CHAMBERY	
ZURFLUH DOMINIQUE	MEMBRE DE LA PROFESSION - VALENCE	
PASSERI PERRINE	SEP LPO PHILIBERT DELORME - L ISLE D ABEAU CEDEX	

ARTICLE 2: Le jury se réunira au LPO PHILIBERT DELORME à L ISLE D ABEAU CEDEX le vendredi 03 juillet 2015 à 09:00

ARTICLE 3: Le secrétaire général de l'académie de Grenoble est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 24 juin 2015

Daniel Filâtre

## Arrêté 2015-1073

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'ALBERTVILLE MOUTIERS

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,  
Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,  
Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,  
Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,  
Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),  
Vu l'arrêté 2010-457 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'ALBERTVILLE MOUTIERS,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier d'ALBERTVILLE MOUTIERS établissement public de santé de ressort intercommunal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1, 2 et 3 sans changement,

- Monsieur Vincent ROLLAND, renouvelé dans son mandat de représentant du conseil départemental du département de la Savoie.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Savoie de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Par délégation, la directrice  
de l'efficiency de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ



## Arrêté 2015-1075

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de JOYEUSE La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-471 en date du 7 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de JOYEUSE,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de JOYEUSE établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Monsieur Raoul L'HERMINIER, renouvelé dans son mandat de représentant du conseil départemental du département de l'Ardèche.

2°) en qualité de représentant du personnel médical et non médical

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Monsieur Alain DESCOURS, renouvelé dans son mandat de représentant désigné par les organisations syndicales.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ





## Arrêté 2015-1451

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VILLENEUVE DE BERG

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-400 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de VILLENEUVE DE BERG,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de VILLENEUVE DE BERG établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

2°) en qualité de représentant du personnel médical et non médical

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Nathalie GOUNON, représentante désignée par les organisations syndicales, en remplacement de Madame Isabelle ESCLAGON.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ



## Arrêté 2015-1452

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT JEAN DE MAURIENNE

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,  
Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,  
Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,  
Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,  
Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),  
Vu l'arrêté 2010-419 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT JEAN DE MAURIENNE,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT JEAN DE MAURIENNE établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

2°) en qualité de représentant du personnel médical et non médical

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Jocelyne BLANC, renouvelée dans son mandat de représentante désignée par les organisations syndicales.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Savoie de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ



**Arrêté 2015-1453**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier ELISEE CHARRA, LAMASTRE**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-403 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier ELISEE CHARRA, LAMASTRE,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier ELISEE CHARRA, LAMASTRE établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Martine FINIELS, renouvelée dans son mandat de représentante du conseil départemental du département de l'Ardèche.

2°) en qualité de représentant du personnel médical et non médical

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Stéphanie HERELIER, renouvelée dans son mandat de représentante désignée par les organisations syndicales.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ

**Arrêté 2015-1463**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier FERNAND LAFOND LE CHEYLARD**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-401 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier FERNAND LAFOND LE CHEYLARD ,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier FERNAND LAFOND LE CHEYLARD établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Monsieur Maurice WEISS, représentant du conseil départemental du département de l'Ardèche, en remplacement de Monsieur Michel CHANTRE.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ

**Arrêté 2015-1464**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier LEOPOLD OLLIER**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-402 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de LES VANS,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier LEOPOLD OLLIER, établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Bérengère BASTIDE, représentante du conseil départemental du département de l'Ardèche, en remplacement de Monsieur Jean Paul MANIFACIER.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ





**Arrêté 2015-1465**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SERRIERES**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-398 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SERRIERES,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de SERRIERES, établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Monsieur Denis DUCHAMP, renouvelé dans son mandat de représentant du conseil départemental du département de l'Ardèche.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ



**Arrêté 2015-1466**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT FELICIEN**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-467 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT FELICIEN,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de SAINT FELICIEN établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Laétitia BOURJAT, représentante du conseil départemental du département de l'Ardèche, en remplacement de Monsieur Jean Paul CHAUVIN.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de l'Ardèche de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ



**Arrêté 2015-1474**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de CREST**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-424 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de CREST,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de CREST établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Muriel PARET, représentante du conseil départemental du département de la Drôme, en remplacement de Monsieur Jean SERRET.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ



## Arrêté 2015-1475

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIE

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-425 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIE,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de DIE établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Martine CHARMET, représentante du conseil départemental du département de la Drôme, en remplacement de Monsieur Philippe LEEUWENBERG.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ



**Arrêté 2015-1476**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de BUIS LES BARONNIES**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-408 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de BUIS LES BARONNIES,

**ARRETE**

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de BUIS LES BARONNIES établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Pascale ROCHAS, représentante du conseil départemental du département de la Drôme, en remplacement de Madame Marie Claude CARTAGENA.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ

## Arrêté 2015-1477

### modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS

#### La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-407 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de NYONS établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Pascale ROCHAS, représentante du conseil départemental du département de la Drôme, en remplacement de Monsieur Hervé RASCLARD.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Pour la directrice générale  
la responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ

**Arrêté 2015-1478**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIEULEFIT**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté 2010-406 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de DIEULEFIT,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de DIEULEFIT établissement public de santé de ressort communal est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Corinne MOULIN, représentante du conseil départemental du département de la Drôme, en remplacement de Monsieur Philippe BERNARD.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 01/06/2015  
Pour la directrice générale  
La responsable du pôle  
Modernisation de l'offre de soins  
Corinne MARTINEZ

**Arrêté 2015-1480 du 28 mai 2015**

**modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR**

**La directrice générale de l'agence régionale de santé Rhône-Alpes**

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé,

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (art. 1),

Vu l'arrêté n°2010-370 du 31 mai 2010 du directeur général de l'ARS de Rhône Alpes fixant le nombre de membres du conseil de surveillance de ressort communal du centre hospitalier de MONTELIMAR à 15 membres,

Vu l'arrêté 2010-445 en date du 3 juin 2010, modifié, du directeur général de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR,

ARRETE

**Article 1 :** Le conseil de surveillance du centre hospitalier de MONTELIMAR établissement public de santé de ressort communal dérogatoire est modifié ainsi qu'il suit :

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Alinéas 1 et 2 sans changement,

- Madame Catherine AUTAJON, représentante du conseil départemental du département de la Drôme, en remplacement de Monsieur Jean-Luc VINCENT.

**Article 2 :** La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à cinq ans sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

**Article 3 :** Un recours contre la présente décision peut être formé auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à partir de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

**Article 4 :** Le délégué départemental de la Drôme de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Par délégation, la directrice  
de l'efficiences de l'offre de soins  
Céline VIGNÉ





## La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes

### Arrêté n° 2015-1827

**Transfert d'autorisation pour la gestion de 30 places du SSIAD "Ma Demeure" géré par l'association "Présence et Actions avec les Personnes Agées de la Ville de Lyon" (PAPAVL) au 14 rue Maurice Flandin 69003 Lyon, à l'Association "Centre Gérontologique de Coordination Médico-Sociale" (CGCMS) au 85 rue Tronchet 69006 Lyon, gestionnaire du SSIAD "Le Parc".**

VU le code de l'action sociale et des familles, livre troisième, titre premier (établissements et services soumis à autorisation), sections première et troisième du chapitre II, et section première du chapitre III ;

VU la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

VU la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, modifiée par la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 ;

VU le schéma régional d'organisation médico-sociale fixé pour 5 ans par décision du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes en date du 30 novembre 2012 ;

VU le schéma départemental personnes âgées - personnes handicapées ;

VU le Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) actualisé 2012-2017 de la région Rhône-Alpes ;

VU les arrêtés préfectoraux n° 743-81 du 9 octobre 1981 et n° 555-783 du 17 mai 1983 autorisant l'association Présence et Actions avec les Personnes Agées de la Ville de Lyon à créer un SSIAD de 18 puis 23 places ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2008-88 autorisant la création de 7 places supplémentaires et portant la capacité du SSIAD "Ma Demeure" à 30 places ;

VU le dossier déposé le 2 mars 2015 auprès de l'Agence Régionale de Santé par le président de l'association PAPAVL, demandant le transfert de l'autorisation pour les 30 places du SSIAD "Ma Demeure" au bénéfice de l'Association CGCMS gestionnaire du SSIAD "Le Parc" conformément aux dispositions de l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles ;

VU les procès-verbaux des séances des conseils d'administration de PAPAVL en date du 1<sup>er</sup> juin 2015 et de CGCMS en date du 9 juin 2015 approuvant le projet de cession ;

.../...

VU les avis émis par les instances représentatives du personnel du SSIAD "Ma Demeure" en date du 18 février 2015, concernant le projet de cession ;

Considérant que toute cession d'autorisation d'un établissement ou service médico-social visé par l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles doit faire l'objet d'un accord de l'autorité compétente pour l'autorisation, en vertu des dispositions de l'article L 313-1 ;

Considérant que le dossier produit par l'Association CGCMS gestionnaire du SSIAD "Le Parc" a permis d'apprécier le respect des garanties techniques, morales et financières exigées pour l'exploitation des 30 places du SSIAD "Ma Demeure" ;

Sur proposition de la directrice adjointe, de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : l'autorisation visée à l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles, précédemment délivrée à l'Association PPAVL, est transférée à l'Association CGCMS, (gestionnaire du SSIAD "Le Parc", Lyon 6<sup>ème</sup>), pour la gestion des 30 places du SSIAD "Ma Demeure", 14 Rue Maurice Flandin, 69003 Lyon, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Article 2** : le transfert de la présente autorisation est sans incidence sur sa nature et sa durée.

**Article 3** : tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de la structure par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes selon les termes de l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité compétente concernée.

**Article 4** : ce transfert d'autorisation pour la gestion du SSIAD "Ma Demeure" sera enregistré au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) selon les caractéristiques suivantes :

<b>Mouvement FINESS :</b>	Transfert d'autorisation, changement entité juridique						
<b>Entité juridique :</b>	PAPAVL – Ma Demeure ( <i>ancien gestionnaire</i> )						
Adresse :	14 rue Maurice Flandin 69003 Lyon						
N° FINESS EJ :	69 000 052 6						
Statut :	61 association Loi 1901 reconnue d'utilité publique						
N° SIREN :	779 868 629						
<b>Entité juridique :</b>	CGCMS ( <i>nouveau gestionnaire</i> )						
Adresse :	85 rue Tronchet 69006 Lyon						
N° FINESS EJ :	69 000 220 9						
Statut :	60 association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique						
N° SIREN :	324 370 584						
<b>Etablissement :</b>	SSIAD Ma Demeure						
Adresse :	14 rue Maurice Flandin 69003 Lyon						
N° FINESS ET :	69 079 511 7						
Catégorie :	354 Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)						
<b>Équipements :</b>							
<b>Triplet</b> (voir nomenclature Finess)				<b>Autorisation</b> (après arrêté)		<b>Installation</b> (pour rappel)	
<b>N°</b>	<b>Discipline</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Capacité</b>	<b>Dernière autorisation</b>	<b>Capacité</b>	<b>Dernier constat</b>
1	358	16	700	30		30	09/10/1981

**Article 5 :** dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon.

**Article 6 :** La Directrice adjointe du Handicap et du Grand Âge, de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 22 juin 2015

Pour la directrice générale  
et par délégation,  
La Directrice du Handicap et du Grand Age

Marie-Hélène LECENNE